

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Étaient présents : François Waelkens, Amélie Halliez, David Jouannic, Claire Milloncourt, Samy Nor, Angélique Dupont, Philippe Alglave, Isabelle Paniez, Michel Dupas, Virginie Bandini, Coralie Nison, Philippe Cucchiara, Sonia Glineur, Maxime Moerman, Géraldine Moreau, David Halliez, Ingrid Dumont, Toufik Yacia, Stéphanie Moreau, Hubert Ledoux, Marie-Christine Desse, Christine Raepsaet, Alison Malaboeuf, Corinne Collet

Étaient excusés : Véronique Porquet, Christophe Riff, Bernard Lefèvre

Procurations respectives à : Christine Raepsaet, Corinne Collet, François Waelkens

I. COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

Adopté à l'unanimité.

II. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Comme le rappelle l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêt des comptes d'une commune est réalisé par délibération : « L'arrêt des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté selon le cas par le maire (. ..) au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. ».

La commune de Maing a adopté au 1er janvier 2024 la nomenclature comptable M57 et s'est inscrite dans la mise en place du compte financier unique (CFU) pour les comptes à compter de 2024.

L'exercice comptable 2025 est donc le deuxième exercice pour lequel la commune vote un compte Financier Unique. L'objectif du ministère de la Cohésion des Territoires est de généraliser le fonctionnement du Compte Financier Unique et de la nomenclature comptable M57.

Au 31 janvier, la Commune de Maing clôt son exercice budgétaire. Le fonctionnement du compte Financier Unique entraîne des échanges de données entre le SGC de Valenciennes et le service financier de la commune afin d'assurer des éléments exactement similaires.

Ce compte rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget. Les réalisations budgétaires, en complément du compte administratif détaillé qui a été transmis à tous les membres du Conseil Municipal sont présentées par chapitre, d'abord en section de fonctionnement, puis en section d'investissement, en recettes et en dépenses.

Il est constaté que les autorisations de dépenses effectuées par le Conseil Municipal de Maing lors de ses différentes décisions budgétaires ont toutes été respectées.

LES DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2024)	Mandats émis	Charges rattachées	Totaux réalisé en 2025	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	1 373 219,37	825 013,63	00,00	825 013,63	60,08 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 548 960,00	1 432 645,55	00,00	1 432 645,55	92,49 %
014	Atténuations de produits	27 000,00	24 834,37	00,00	24 834,37	91,98 %
65	Autres charges de gestion courante	248 754,80	243 245,08	00,00	243 245,08	97,79 %
66	Charges financières (b)	8 730,00	7 359,00	949,57	8308,57	95,17 %
67	Charges spécifiques (c)	1 000,00	00,00	00,00	00,00	0,00 %
68	Dotations aux provisions et dépréciations	12 689,63	12 689,63	00,00	12 689,63	100,00 %
TOTAL DÉPENSES RÉELLES		3 220 353,80	2 545 787,26	949,57	2 546736,83	79,08 %
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 579 000,00</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>61 240,20</i>	<i>40 118,59</i>	<i>00,00</i>	<i>40 118,59</i>	<i>65,51 %</i>
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE		1 640 240,20	40 118,59	00,00	40 118,59	
TOTAL		4 860 594,00	2 585 905,85	949,57	2 586 855,42	

LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2024)	Titres émis
013	Atténuations de charges	28 700,00	29 357,98
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	169 986,46	187 882,60
73	Impôts et taxes (hors 731)	327 191,00	357 376,10
731	Fiscalité locale	1 832 701,00	1 814 531,00
74	Dotations et participations	813 168,00	897 516,84
75	Autres produits de gestion courante	33 485,00	33 947,65
76	Produits financiers (b)	20,00	37,24
77	Produits spécifiques (c)	500,00	668,68
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (d)	00,00	14 961,88
TOTAL DES RECETTES RÉELLES		3 205 754,46	3 336 279,97
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>00,00</i>	<i>00,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		00,00	00,00
TOTAL		3 205 754,46	3 336 279,97
<i>Pour information</i> <i>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2024</i>		<i>1 654 839,54</i>	
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 860 594,00	3 336 279,97

LES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2024)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
20-21-23	Total des opérations d'équipement	1 973 865,35	1 298 455,06	68 122,32
Total des dépenses d'équipement		1 973 865,35	1 298 455,08	68 122,32
16	Emprunts et dettes assimilées	91 322,70	91 322,69	00,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	1 500,00	00,00
Total des dépenses financières		92 822,70	92 822,69	00,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 066 688,05	1 391 277,75	68 122,32
040	Opérations ordre transf. entre sections	00,00	00,00	00,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		00,00	00,00	00,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 066 688,05	1 391 277,75	68 122,32
001 Solde d'exécution négatif reporté		122 499,95		
Total des dépenses de la section d'investissement		2 189 188,00	1 391 277,75	68 122,32

LES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2024)	Titres émis
10	Dotations, fonds divers et réserves	308 815,34	282 838,38
13	Subventions d'investissement	240 132,46	123 893,56
21	Immobilisations corporelles	00,00	2 942,73
TOTAL DES RECETTES RÉELLES		548 947,80	409 674,67
021	Virement de la section de fonctionnement	1 579 000,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	61 420,20	40 118,59
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 640 240,20	40 118,59
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 189 188,00	449 793,26

En conclusion de cette présentation des exécutions budgétaires, il est présenté le résultat final des différentes balances budgétaires de la commune.

	Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
Recettes	3 336 279,97	449 793,26	3 786 073,23
Dépenses	2 586 855,42	1 391 277,75	3 978 133,17
Solde des réalisations de l'exercice	749 424,55	-941 484,49	-192 059,94
Résultats antérieurs reportés	1 654 839,54	-122 499,95	1 532 339,59
Résultats de clôtures	2 404 264,09	-1 063 984,44	1 340 279,65
Restes à réaliser au 31/12/2025	0,00	-68 122,32	-68 122,32
Résultat cumulé	2 404 264,09	-1 132 106,76	1 272 157,33

Considérant que le Compte Financier Unique établit une parité des comptes entre l'ordonnateur - la commune de MAING - et le comptable - le SGC de Valenciennes ;
 Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner une procuration à l'un des membres de sa majorité ;
 Considérant cependant que Monsieur Waelkens n'était pas l'ordonnateur en fonction pour l'exercice 2025, il peut continuer de présider la séance et participer au vote ;

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Maing, dont la balance est résumée ci-dessus.

III. AFFECTATION DES RÉSULTATS

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	749 424,55 €
- un excédent reporté de :	1 654 839,54 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 404 264,09 €
- un déficit d'investissement de :	941 484,49 €
- un déficit des restes à réaliser de :	68 122,32 €

Soit un besoin de financement de :	1 132 106,76 €
------------------------------------	-----------------------

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	2 404 264,09 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	1 132 106,76 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 272 157,33 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	1 063 984,44 €

IV. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Voir document en votre possession. Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2026.

V. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Il est proposé de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 et d'appliquer une variation proportionnelle de coefficient : 1.

Cela équivaut à maintenir des taux communaux identiques à ceux appliqués en 2025.

	TAUX 2025	TAUX 2026	BASES	PRODUIT
Taxe d'habitation	23	23	99 500	22 885
Foncier Bâti	37	37	3 055 000	1 130 350
Foncier non Bâti	86,41	86,41	87 600	75 695
TOTAL				1 228 930

Adopté à l'unanimité

VI. INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR DE PAIN ET DE VIENNOISERIES

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée délibérante de la demande de M. Lubret, artisan dont la boulangerie est en construction rue Victor Hugo à Maing, de disposer d'un emplacement provisoire pour installer un distributeur de pain et de viennoiseries. Il est proposé au conseil municipal de faire droit à cette demande et d'exonérer M. Lubret du paiement d'un droit de place jusqu'à l'ouverture de la boulangerie.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'autoriser gracieusement M. Lubret à disposer d'un emplacement pour l'installation de son distributeur dans l'attente de l'ouverture de son commerce.

VII. QUESTIONS DIVERSES